

PROCES-VERBAL BUREAU REGIONAL

Mercredi 05 juin 2024 – 19H00 – Siège de la Ligue Régionale à ST HERBLAIN

PRESENTS	BAILLY Jean-Pierre – DUPONT Jean-Michel – FOURNIER Bernard – LEROUX RONDINEAU Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard – PASCO Sandrine (visioconférence) – PERRAUD GAUTIER Clément (visioconférence) – SORIN Nicolas (visioconférence)
INVITES	LIGONNIERE Antoine – NICOLAS Philippe (visioconférence) – PORTAL Karine (visioconférence) – R'KIOUAK Mehdi – ROUSSELOT Jacky
INVITES EXCUSES	GUÉRESSE Alain – MECKES Charles

ACTUALITE LIGUE

Jean-Michel DUPONT fait un tour d'horizon des actualités :

- Félicitations à Jacky ROUSSELOT pour sa réélection à la présidence du Comité de Vendée
- Félicitations à Alain GUERESSE pour son élection au Comité de la Loire Atlantique. Il signale que l'Assemblée Générale du CD44 s'est bien déroulée, malgré le contexte.
- Animation Atlantis en juillet 2024. Jean-Michel DUPONT a déjà mobilisé 2 élus pour organiser une animation dans le centre commercial. Nous réaliserons une action sur un après midi. Il souhaite inviter les clubs proches du territoire à participer à l'action.
- Visio U18M le jeudi 06/06, avec les clubs U18 Elite de la Ligue.
Jean-Michel DUPONT rappelle que suite à la dernière réunion, une visioconférence avec les ligues Bretagne et Centre Val de Loire s'est tenue. Un compromis a été trouvé pour les horaires, la ligue PDL pourra conserver les horaires, mais c'est la seule ligue à jouer le samedi. Les clubs engageant leur équipe 2 en championnat U18 sont plutôt inquiets sur le déroulement de ce championnat, car la passerelle sera difficile entre le championnat de France et l'inter région. L'objectif de la visio est d'échanger avec les clubs PDL concernés pour éventuellement proposer d'autres formules.
Jacky ROUSSELOT signale que dans son Comité il craint une problématique du nombre d'équipes U18 qui va grossir avec l'élargissement et en Vendée, il n'est pas possible d'avoir plusieurs équipes au même niveau. Il demande ce qu'il en est dans les règlements des autres structures.

- Championnat U13 :

Antoine LIGONNIERE rappelle en séance le processus de sélection des équipes U13 en championnat. Il souligne que les Comités Départementaux se sont bien approprié la démarche, il y a une vraie dynamique.

L'Equipe Technique Régionale (E.T.R.) s'est réunie lundi 04 juin, chaque Comité a présenté les dossiers reçus.

Rappel : 8 places sont sélectionnées par la Ligue. Voici la proposition faite par rapport aux critères :

U13M R1 : NANTES HERMINE – CTC NANTES ERDRE CARQUEFOU – VENDEE CHALLANS – US LAVAL – CHOLET BASKET – CTC LE MANS NORD SCM

U13F R1 : LES FRECHETS ST NAZAIRE – CTC NANTES ERDRE CARQUEFOU – BASKET VIE BOULOGNE – UNION FEMININE ANGERS – CHOLET BASKET – LE MANS ST PAVIN

U13M R2 : CTC REZE / BOUAYE / BOUGUENAIS – LES SABLES VENDEE

U13F R2 : REZE ST PAUL / CTC PAYS LAVAL BASKET

Les autres places seront pourvues en R2 par les Comités Départementaux.

Les engagements de ces équipes sont validés par le bureau à l'unanimité.

Antoine LIGONNIERE indique qu'il y aura une meilleure communication la saison prochaine et qu'il faudra harmoniser les dossiers. Il souligne que ce nouveau processus a permis aux clubs de travailler ensemble et pas uniquement sur leur territoire.

Nicolas SORIN estime que son Comité n'arrive pas à mettre en place un championnat de qualité pour préparer des potentiels. Il pense qu'avec seulement 1 place en 1ère phase et une deuxième en janvier, il est difficile de regrouper les jeunes. Il rappelle qu'il faut travailler pour tout le territoire.

Un échange s'engage sur l'articulation du championnat régional.

- Péréquation :

Mehdi R'KIOUAK indique qu'il a réalisé un point ce jour avec le service finance de la Ligue. Il lui a été remonté la problématique des avoirs, qui n'étaient pas forcément remboursables à mi-saison et fin de saison. Un besoin a été exprimé afin de définir une règle simple et claire.

Il est proposé au bureau qu'un avoir = remboursement dans le but de ne pas venir en déduction de factures d'un autre pôle. Toutefois, en fin de saison, l'avoir pourra être déduit d'une facture de la péréquation.

TOUR DES POLES

Pôle Administratif – Maxime LEROUX-RONDINEAU

Maxime LEROUX RONDINEAU indique que conformément à l'article 6 du règlement intérieur : « Une commission de vérification des pouvoirs dont les membres sont désignés par le Bureau s'assure de la validité des pouvoirs des personnes présentes. Elle statue, sans appel, sur toute contestation se rapportant aux pouvoirs. »

Le bureau est appelé à délibérer sur la composition suivante :

Président : Bernard MICHON

Membres : Sylvie RATOUIT – Sandrine BRUNETEAU – Christelle CHRETIEN –Véronique IGIELSKI – Julia PLEIMEILDING – Jean-Pierre BAILLY – Laurence BAILLY – Anaïs CHLENDI – Clément PERRAUD GAUTIER – Fabien MORINIERE – Bernard FOURNIER – Jacques SONOR – Lénaïc SORIN – Nicolas SORIN

La liste est validée par le bureau à l'unanimité.

- **Commission Régionale de Discipline – Bernard MICHON**

Bernard MICHON signale que « la Commission Régionale de Discipline a ouvert cette saison 171 dossiers, c'est nettement moins que la saison dernière (215 dossiers, soit – 20 %) mais supérieur à la saison 2021-2022 (153 dossiers).

Cette évolution, que l'on peut juger positive, n'en reste pas moins contrastée. En effet, le nombre de dossiers pour des cumuls de fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport a baissé très significativement : 94 dossiers pour des cumuls de 3 fautes, contre 132 en 2022-2023 (soit - 29 %) ; 5 dossiers pour des cumuls de 5 fautes, contre 16 en 2022-2023 ; aucun dossier pour cumul de 6 fautes, contre 1 en 2022-2023. Dans le même temps, les dossiers « classiques » ont légèrement augmenté : 72 contre 66 en 2022-2023 »

Il indique en séance les 3 potentielles raisons de la diminution des fautes techniques, augmentation des amendes, instauration d'une différenciation des fautes techniques G1-G2 et l'instauration de la possibilité d'arbitrer lors d'un cumul de 3 fautes techniques.

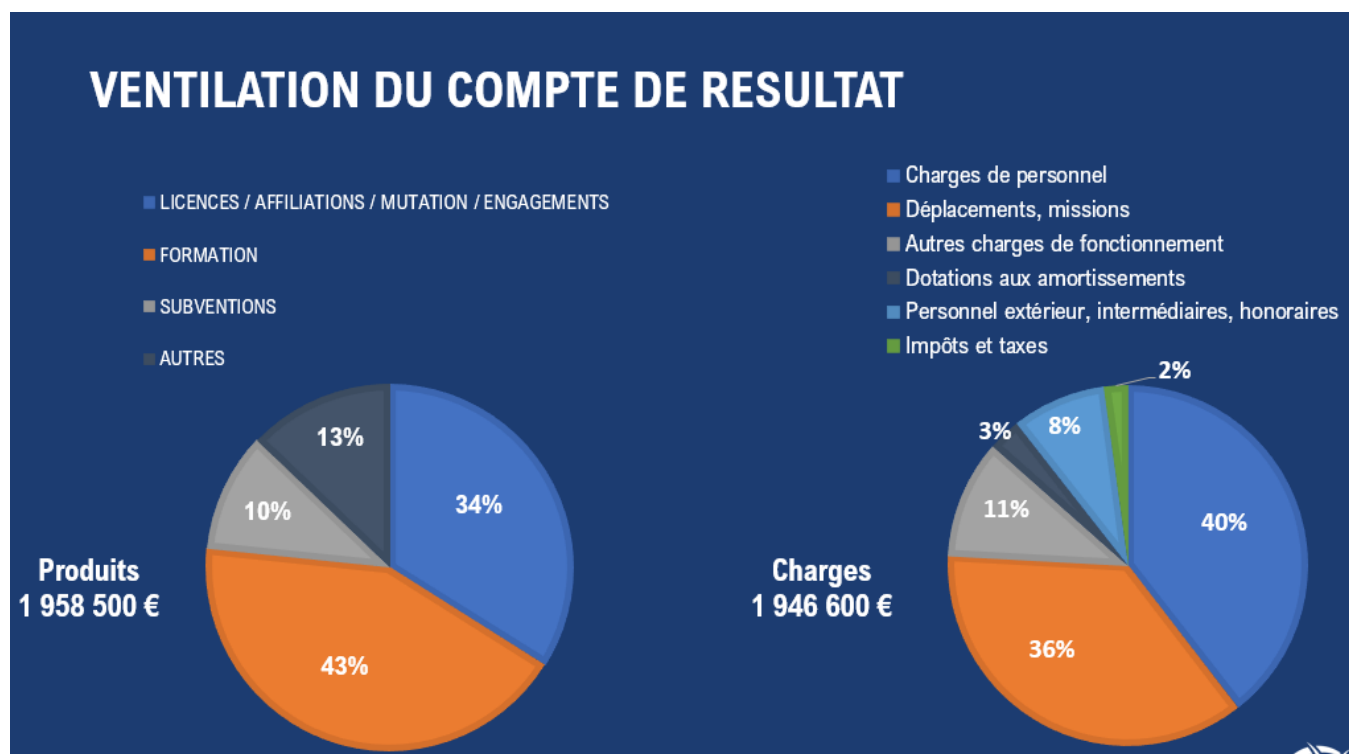
Pôle Trésorerie – Aline LEVALLOIS

Présentation Budget réalisé 2023-2024

Aline LEVALLOIS, Trésorière de la Ligue présente le compte de résultat et le bilan pour l'exercice clos au 31 mai 2024. Elle indique que ce travail a été lourd encore cette saison, en raison de l'activité toujours plus forte.

La Trésorière rappelle que 40,7 % des produits sont perçus pour le compte de la FFBB et ne font que transiter par la ligue, 2,6% de nos produits correspondent à la valorisation de la mise à disposition des CTS et que 9,5% de nos produits sont perçus pour le compte de la péréquation. Sur un total des produits de 4 150 K€, 1 959 K€ permettent à la Ligue de fonctionner.

Ventilation du compte de résultat :



Le détail par chapitre est présenté en séance.

Total des Charges : 4 138 892 euros

Total des Produits : 4 150 758 euros

L'exercice 2023/2024 laisse ressortir un résultat de 11 866 euros.

Celui-ci s'explique notamment par :

Augmentation des produits : une évolution de 6,9% par rapport au B.P.

- ✓ Augmentation des produits de licences et mutations
- ✓ Augmentation des produits de l'IRFBB (BPJEPS, B.F.)
- ✓ Augmentation des autres produits (Produits financiers)

Augmentation des charges : une évolution de 6,6% par rapport au B.P.

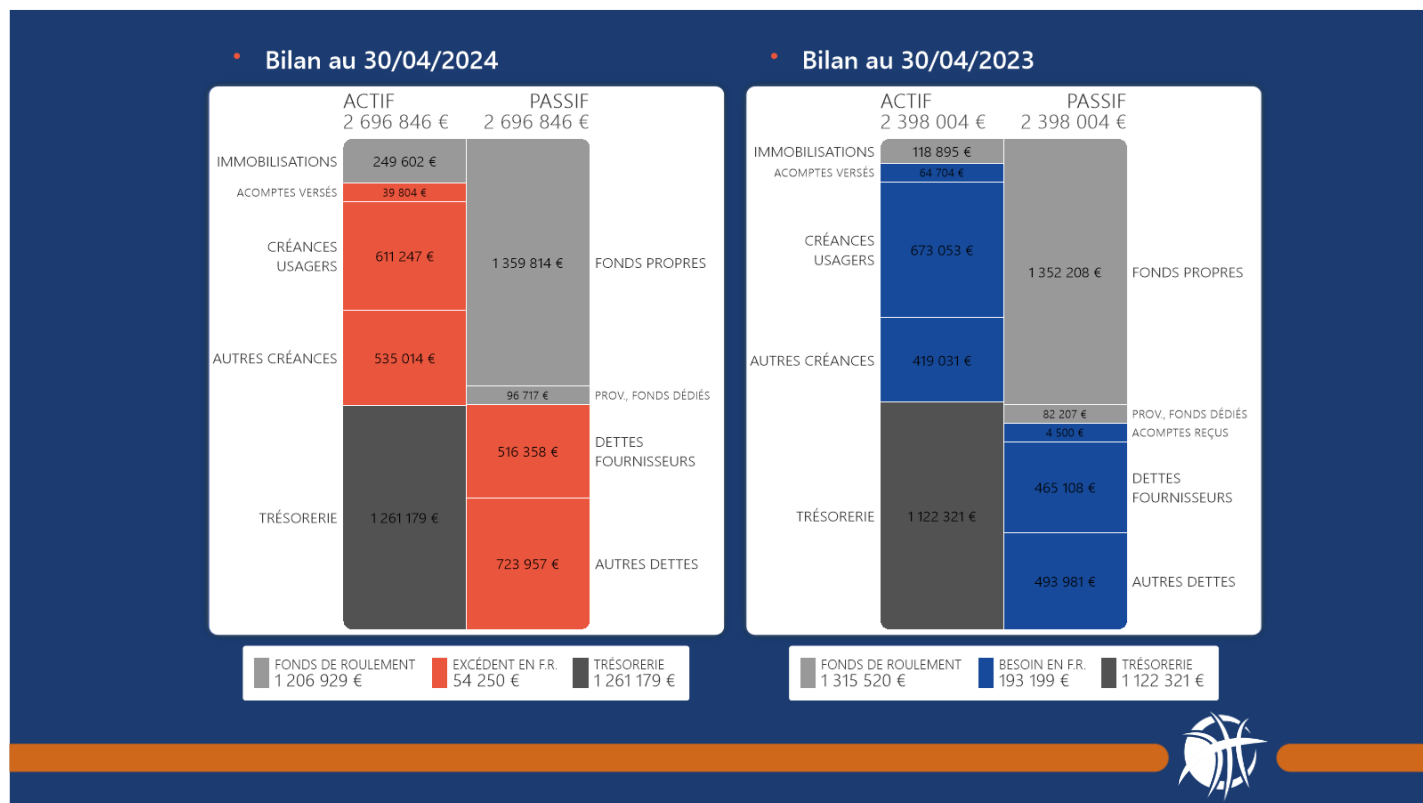
- ✓ Une augmentation de la masse salariale avec création de nouveaux postes
- ✓ Une augmentation de la maintenance informatique, des honoraires, des déplacements mission et évènements, des amortissements.

A prendre en compte également :

- ✓ Pas d'augmentation du prix des Licences
- ✓ Développement de l'IRFBB, une activité croissante
- ✓ Travaux en cours de réalisation (coût des travaux **300 000€**)
- ✓ Mise à disposition des CTS
- ✓ Organisation TIP 2023
- ✓ Aide financière de la Ligue aux structures pour le développement du 3x3
- ✓ Achats des chasubles pour tous les clubs du territoire pour lutter contre les incivilités.

Aline LEVALLOIS indique que dans les évènements, il y a le voyage à l'étranger des pôles, le tournoi inter pôle qualificatif de mai 2023, les finales nationales des pôles de mai 2023 ainsi que le tournoi inter pôle qualificatif du mois d'avril 2024.

Bilan au 30/04/2024



Aline LEVALLOIS explique les différents postes du Bilan :

CREANCES USAGERS : il s'agit des factures à recevoir notamment les soldes de licences auprès des Comités, les factures clients suite à divers stages de formation.

AUTRES CREANCES : produits à recevoir dont les subventions votées mais non perçues ainsi que les charges constatées d'avance pour la péréquation.

DETTES FOURNISSEURS : Factures à régler notamment à la Fédération pour le solde des licences, factures non parvenues au moment de la clôture

AUTRES DETTES : organismes sociaux, produits constatés d'avance avec la péréquation

FONDS DEDIES : provisions pour assurer les départs en retraite

Aline LEVALLOIS signale que la trésorerie est en hausse, ainsi que les fonds propres par rapport à la saison précédente, ce qui signifie que notre structure est saine financièrement. L'ensemble des réserves et des résultats d'exercice cumulés depuis la création de la Ligue s'élèvent à près d'un million d'euros.

Jean-Michel DUPONT indique qu'à terme, la trésorerie va diminuer au profit des immobilisations en raison des projets en cours.

Présentation Budget prévisionnel 2024-2025

Aline LEVALLOIS propose le budget suivant avec l'écart du budget réalisé pour la saison écoulée.

	PREVISIONNEL	REALISE	%
CHARGES	4 775 310 €	4 138 892 €	13,3%
PRODUITS		4 150 758 €	13,1%
BUDGET 2024-2025 EQUILIBRE			

Le détail par chapitre est présenté en séance.

Aline LEVALLOIS précise que le budget présenté est équilibré.

Elle signale que le budget a été réalisé avec les éléments suivants :

Construction du Budget Prévisionnel :

Une évolution des produits par rapport au réalisé de 13,1%

- ✓ Augmentation des produits de l'IRFBB : 2 sessions supplémentaires de BPJEPS, continuité des Brevets fédéraux, du DETB et du CPMS → Bilan net de **204 000€**

Une évolution des charges par rapport au réalisé de 13,3%

- ✓ Une augmentation de la masse salariale avec création de nouveaux postes- sur l'IRFBB, la discipline, la communication) → augmentation de **123 600€**
- ✓ Une augmentation de la maintenance informatique, des honoraires, des déplacements mission et évènements, des amortissements **80 000€**

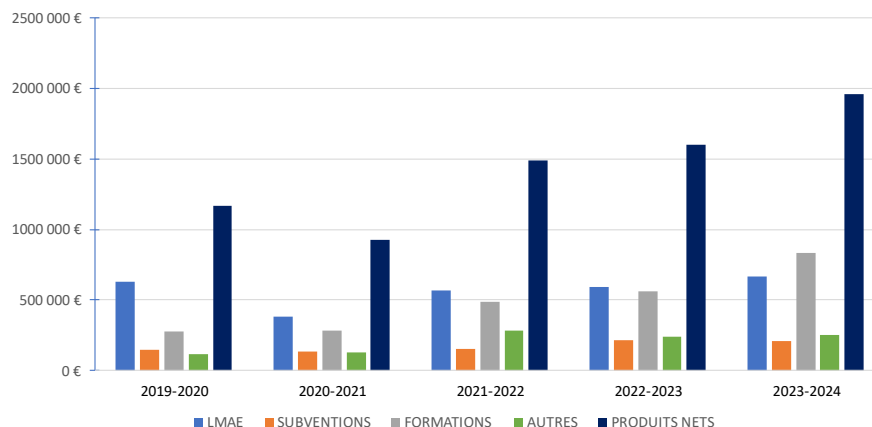
A prendre en compte également :

- ✓ Gratuité du socle sur toutes les licences non joueurs (Dirigeants, OTM, Officiels) : **30 000€**
- ✓ Organisation des Journées médicales à Angers (Budget de **79 700€**)
- ✓ Travaux en cours de réalisation (coût des travaux **300 000€**)
- ✓ Réduction de l'attribution des CTS **92 440€** au de 105 880€
- ✓ Aide aux structures pour les évènements liés au 3x3 **17 500€**
- ✓ Organisation du TIP 2024 : reste à charge prévisionnel de **10 000€**
- ✓ Péréquation → augmentation de **172 300€** (couverture du championnat R3)
- ✓ Tournoi U18F International : reste à charge prévisionnel **17 000€**

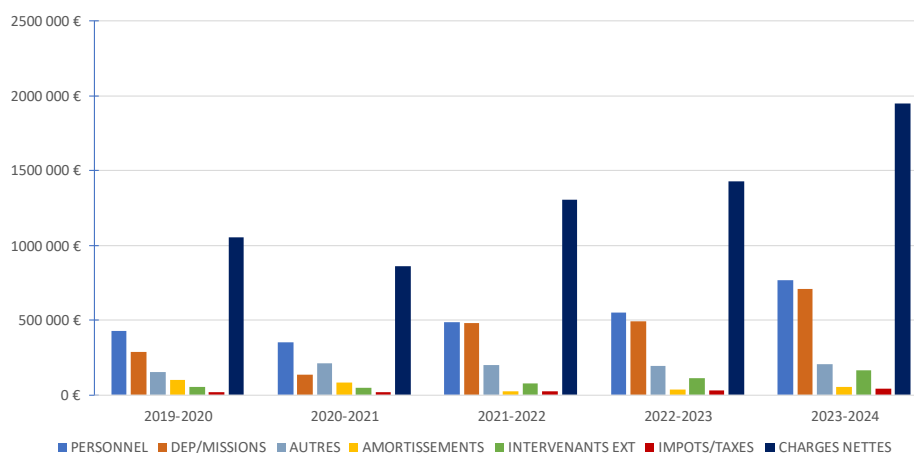
Jean-Michel DUPONT pense qu'à l'avenir il faudra créer une filiale pour la gestion de l'organisme de formation.

En conclusion, Aline LEVALLOIS présente des graphiques sur l'évolution des produits, des charges, des résultats et de la trésorerie depuis 2019 :

OLYMPIADE Evolution de la répartition des Produits

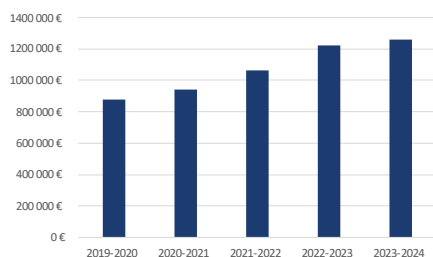


OLYMPIADE Evolution de la répartition des Charges

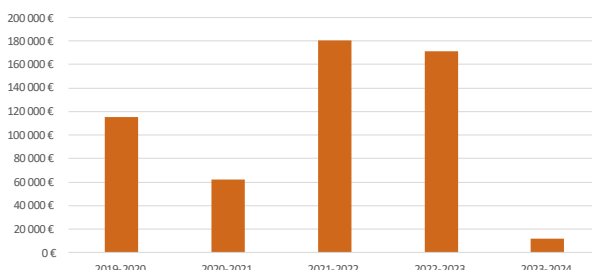


OLYMPIADE TRESORERIE et RESULTATS COMPTABLES

TRESORERIE	
2019-2020	877 296 €
2020-2021	942 511 €
2021-2022	1 065 518 €
2022-2023	1 222 331 €
2023-2024	1 261 179 €



RESULTAT CUMULE			
SAISON	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
2019-2020	2 591 164 €	2 706 394 €	115 230 €
2020-2021	2 033 618 €	2 095 551 €	61 933 €
2021-2022	2 670 966 €	2 851 365 €	180 399 €
2022-2023	2 846 864 €	3 018 542 €	171 678 €
2023-2024	4 138 892 €	4 150 758 €	11 866 €



Le Bureau félicite la Trésorière et son équipe pour le travail effectué.

Pôle Sportif – Jean Pierre BAILLY

Jean Pierre BAILLY fait part d'un problème dans l'écriture et la mise en forme du règlement sportif particulier séniors, concernant l'accèsion d'une équipe U20M. Il indique que malgré plusieurs relectures, une coquille s'est glissée.

L'article suivant est concerné :

L'équipe des Pays de la Loire la mieux classée dans le championnat interrégional U20 Masculins accèdera à la division RM3 la saison suivante. **Dans le cas où un championnat interrégional n'est pas organisé, l'équipe championne régionale U20 Masculins accèdera à la division RM3 la saison suivante.**

Maxime LEROUX RONDINEAU estime donc que la seule phrase en vigueur aujourd'hui et celle-ci : « *L'équipe des Pays de la Loire la mieux classée dans le championnat interrégional U20 Masculins accèdera à la division RM3 la saison suivante* ».

N'étant pas applicable (pas de championnat interrégional en U20M), il propose de se reporter à l'article : « *Les cas non prévus au règlement seront tranchés par le Bureau Régional sur proposition de la Commission des Compétitions* »

Après échange, le bureau décide à l'unanimité de valider l'accèsion du champion régional U20M en RM3 soit l'équipe de l'ASPTT NANTES pour cette saison.

Jean-Pierre BAILLY présente les éléments suivants :

- **MONTEE SUPPLEMENTAIRE EN NF3**

Octroi d'une 5^{ème} montée en NF3 par suite du refus d'engagement de SAUMUR. LA SEGUINIERE, 5^{ème} de PNF, a accepté la montée.

- **PROJECTION SUR LA SAISON 2024-2025**

- Un 1^{er} refus d'accession nous a été signifié : BOUAYE refuse la montée de PRF en RF3. Le comité 44 a procédé à son remplacement.
- SAINT DENIS-COPE. BC 2 ETOILES (RFU15 R2) n'aura pas d'équipe la saison prochaine.

La commission 5x5 a procédé à l'appel à candidatures pour l'organisation des TRQ U21M. La plénière compétitions se tiendra le **mercredi 19 juin** à 19h00 au CD49.

Pôle Formation & Emploi – Bernard FOURNIER

Bernard FOURNIER fait part des éléments suivants :

- Bilan chiffré des inscriptions en formation Brevet Fédéral (BF) et Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball (DETB)
- Retour sur le séminaire de Mur de Bretagne (23-24 mai 2024) :
 - Montée en compétence sur les Méthodes Pédagogiques (à partir du CS5 du DETB)
 - Partage d'expérience sur les formations BF et DETB
 - Organisation du Planning des actions sur la FDC pour 2024-2025
 - 15 participants PDL plutôt orientés formateurs sur les CS du DETB
 - 21 participants bretons plutôt orientés formateurs BF.
 - Bilan très positif de ce premier séminaire en commun avec les formateurs BRE et PDL
- Formation BP JEPS :
 - Concernant les certifications :
 - BP 8 Nantes : 21 passages, 19 reçus et 2 recalés
 - BP 1 Nantes : 14 passages, 8 reçus, 6 recalés dont 4 proposés au redoublement.
 - Concernant les nouvelles sessions (chiffres pouvant subir des ajustements) :
 - 114 candidatures
 - 81 candidats convoqués aux entretiens
 - 65 candidats acceptés en formation
 - Nantes Joffrey, 15 candidats
 - Nantes Antonin, 20 candidats
 - La Roche sur Yon Cédric, 15 Candidats
 - Sablé sur Sarthe, 14 candidats

Antoine LIGONNIERE : fait état des présélections et indique que plusieurs joueurs et membres du staff seront dans les équipes nationales cet été.

Le séminaire de l'Equipe Technique Régionale aura lieu au Puy du Fou du 17 au 19 Juin 2024.

Jacky ROUSSELOT signale qu'il a été sollicité à plusieurs reprises par les clubs de son comité qui recherchent des techniciens professionnels. Il pense qu'il va y avoir du turnover. Ce qui est nouveau, c'est l'arrêt de profils « expérimentés ».

Il lui a été remonté 2 facteurs entraînant des réorientations des salariés : le niveau des salaires et la gestion des situations conflictuelles avec les parents et/ou licenciés.

QUESTIONS DIVERSES

Jacky ROUSSELOT expose la problématique de désignation des arbitres en R3. Son Comité estime que la désignation mixte Ligue / Comité en R3 va poser des problèmes logistiques.

Il propose que les désignations soient prises en globalité sur un niveau, exemple RM3 : 2 arbitres région – RF3 : 2 arbitres départementaux.

La séance est close à 21H30.

Le Président de la Ligue Régionale
Jean-Michel DUPONT

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX-RONDINEAU.